



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 1

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 24/03/2026

DELIBERATION n° CEVE – 2026 – 01 – ESL - 001

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés de l'École de Droit de Toulouse (European School of Law Toulouse)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2026-06-DEVE-001 du CEVE du 24 mars 2026 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis des conseils de l'École de Droit de Toulouse,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse (European School of Law Toulouse) pour 2026-2027 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Formation reconduite 2026-2027

Diplôme d'université

MCC_ESL DU EDIHL-2026-2027

Formations modifiées 2026-2027

Diplômes nationaux

Licences

MCC ESL LICENCE DROIT Droit et monde hispanique 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT Droit français et droit anglo-saxon-2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI BANGOR 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ESSEX 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI LASARRE 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI MANNHEIM 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI PASSAU 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ESPAGNE BARCELONE 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ESPAGNE VALENCE 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI IRLANDE DUBLIN 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI IRLANDE GALWAY 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ITALIE MILAN 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ITALIE NAPLES 2026-2027
MCC ESL LICENCE DROIT DDI ITALIE SASSARI 2026-2027

Masters

MCC ESL MASTER DROIT DIDE LLM International Aviation Law (IAL)-2026-2027
MCC MASTER DROIT DIDE Droit international et comparé M2 (MADIC)-2026-2027
MCC MASTER DROIT DIDE LLM Cross Border Dispute (CBD)-2026-2027
MCC MASTER DROIT DIDE LLM International Economic Law (MINTEC MIEL IEL)-2026-2027

Diplôme d'université

MCC ESL DU DEDUE 2026-2027

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	European Digital Health Law and Health Products : Droit européen du numérique en santé et produits de santé	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement est soumis à l'appréciation du président du jury du diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
L'inscription à ce diplôme ne permet pas de bénéficier du statut d'étudiant ni de bénéficier d'une convention de stage		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
La première session d'examen se déroule en mai, après la période d'examen des diplômes nationaux en droit. L'examen comporte deux épreuves écrites : une par unité, d'une durée de trois heures chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui ont validé le diplôme (moyenne de 10/20 aux deux épreuves) lors de la première session ne peuvent pas se représenter lors de la deuxième session.		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la 1re session, peut être autorisé à composer à la session de seconde chance, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la 1re session. La 2e session sera également ouverte aux étudiants qui se sont présentés aux épreuves de la 1re session mais n'ont pas réussi à valider l'UE. La session de seconde chance se déroule en fin d'année universitaire, généralement en juin. L'examen comporte deux épreuves écrites : une par unité, d'une durée d'une heure chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne au diplôme lors de la première session peuvent se présenter à l'épreuve ou aux épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes inférieures à la moyenne obtenues lors de la première session ne sont pas conservées pour la deuxième session.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être admis au diplôme, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
La validation d'une unité, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20, comporte l'acquisition définitive des crédits européens correspondants. La note obtenue est conservée si l'étudiant se réinscrit au diplôme ultérieurement.		
Compensation		
Le diplôme peut être obtenu par compensation entre les notes des deux unités qui le composent.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit et monde hispanique	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .		
Stages /		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours .		
Sessions d'examen L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours .		
Validation Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Droit et monde hispanique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	129	88,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE													
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30			6,5	6,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC													
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30			6,5	6,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Introduction to International Relations	30			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE SPECIALISATION EN LANGUE ET CULTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE DU MONDE HISPANIQUE (en espagnol)													
UE	S1	LA SOCIÉTÉ HISPANIQUE DES 20^e ET 21^e SIÈCLES													
Matière	S1	La société hispanique des 20 ^e et 21 ^e siècles CM	24				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5H	Écrit	1H
Matière	S1	La société hispanique des 20 ^e et 21 ^e siècles TD		48			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Las fuentes del derecho civil : perspectivas históricas y comparativas	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5h	Écrit	1H
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES VIVANTE 2 (Anglais)		13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	171	67,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL													
Matière	S2	Droit Civil CM	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL													
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES													
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE SPECIALISATION EN LANGUE ET CULTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE DU MONDE HISPANIQUE (en espagnol)													
UE	S2	INTRODUCTION A L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE ET JURIDIQUE													
Matière	S2	Introduction à l'analyse du discours politique et juridique CM	21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5h	Écrit	1H
Matière	S2	Introduction à l'analyse du discours politique et juridique TD		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Historia jurídica y política de la construcción europea	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
UE	S2	INTRODUCTION AU DROIT PENAL ESPAGNOL													
Matière	S2	Introduction au droit pénal espagnol CM	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5h	Écrit	1H
UE	S2	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE DE L'ESPAGNE CONTEMPORAINE													
Matière	S2	Institutions et vie politique de l'Espagne contemporaine CM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES VIVANTE 2 (Anglais)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Droit et monde hispanique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	168	67,5		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE SPECIALISATION EN LANGUE ET CULTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE DU MONDE HISPANIQUE (en espagnol)													
UE	S1	L'ESPAGNE DANS L'EUROPE	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2H	Écrit	1H
UE	S1	LES AUTONOMIES				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Les autonomies CM	15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2H	Écrit	1H
Matière	S1	Les autonomies TD		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Derecho mercantil	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES VIVANTE 2 (Anglais)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	190,5	67,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE SPECIALISATION EN LANGUE ET CULTURE JURIDIQUE ET POLITIQUE DU MONDE HISPANIQUE (en espagnol)													
UE	S2	LANGUE ET CIVILISATION HISPANO-AMERICAINE	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit Oral	2H 30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DERECHO DE LA COMPETENCIA Y DEL CONSUMO	25,5			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Derecho de la competencia y del consumo CM	12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Matière	S2	Derecho de la competencia y del consumo TD		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	LE TRIANGLE ESPAGNE, EUROPE, AMERIQUE	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2H	Écrit	1H
UE	S2	INITIATION AU DROIT ESPAGNOL DES CONTRATS	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit Oral	1,5 30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES VIVANTE 2 (Anglais)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Droit et monde hispanique										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée

Mobilité : en fonction de l'établissement d'accueil

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit français et droit anglo-saxon	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Droit français et droit anglo-saxon										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	141	67,5		30	28	Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES															
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H	écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE SPECIALISATION EN DROIT ET LANGUE DU MONDE ANGLOPHONE (en anglais)															
UE	S1	INTRODUCTION TO INTERNATIONAL CRIMINAL LAW	15			2	2	Oui	Oui	CC&CT	CC : 1 & CT : 1			Écrit	2H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ANGLAIS: CONTRACT LAW				4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit Anglais: Contract Law CM	21				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit Anglais: Contract Law TD		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES															
UE	S1	LANGUES VIVANTE 2 (espagnol, italien ou allemand)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		BONIFICATIONS (voir annexe)															
Semestre	S2	SEMESTRE 4	147	78		30	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES															
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE SPECIALISATION EN DROIT ET LANGUE DU MONDE ANGLOPHONE (en anglais)															
UE	S2	ANGLO-SAXON JURISPRUDENCE				3	3	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglo-Saxon jurisprudence CM	18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2H	Écrit	1H	
Matière	S2	Anglo-Saxon jurisprudence TD		12			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			Oral	30 MINS			
UE	S2	SKILLS IN EUROPEAN LEGAL CULTURES	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT ANGLAIS: LAW OF TORT AND TRUSTS				5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit anglais : Law of Tort and Trusts CM	24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit anglais : Law of Tort and Trusts TD		12			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	COMPETENCES LINGUISTIQUES															
UE	S2	LANGUES VIVANTE 2 (espagnol, italien ou allemand)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
		BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Droit français et droit anglo-saxon										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Mobilité : en fonction de l'établissement d'accueil																

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours .</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours .</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme BANGOR										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	162	54		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui				Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S1	The British State	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2					
UE	S1	Institutions and Politics	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
Semestre	S2	SEMESTRE 2	162	54		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S2	British Legal System and Precedent	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2					
UE	S2	Legal System and Reasoning	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		BONIFICATIONS (voir annexe)														

LICENCE 2		DROIT										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme BANGOR										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	180	54		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S1	Introduction to Business and Contract Law	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CC+CT	CC : 1 ; CT : 1		Écrit	2H	Écrit	1H
UE	S1	Criminal Law	12			2	2	Oui	oui	CT (Contrôle terminal)			oral		écrit	1h
UE	S1	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
Semestre	S2	SEMESTRE 4	165	54		30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui				Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants														
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S2	Advocacy Skills and Tort Law	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2		Écrit	2H	Écrit	1H
UE	S2	SKILLS IN EUROPEAN LEGAL CULTURES	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		BONIFICATIONS (voir annexe)														

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BANGOR									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
	ANNUEL				60											
Matière	ANNUEL	Criminologie			10	1	Oui	Oui	À déterminer							
Matière	ANNUEL	Droit public			10	1	Oui	Oui	À déterminer							
Matière	ANNUEL	Equity and trusts			10	1	Oui	Oui	À déterminer							
Matière	ANNUEL	Droit des contrats			10	1	Oui	Oui	À déterminer							
Matière	ANNUEL	Système légal			10	1	Oui	Oui	À déterminer							
Matière	ANNUEL	Compétences juridiques			10	1	Oui	Oui	À déterminer							

Enseignements et évaluations organisées par l'Université de BANGOR

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme ESSEX									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Mock trial I		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2								
Matière	S1	Mock trial I		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN														
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES												
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL												
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES												
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES												
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)												
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)												
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)												
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)												
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES												
UE	S1	LANGUES												
Matière	S1	Mock trial I		13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES												
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5										
		BONIFICATIONS (voir annexe)												
PARCOURS SOCIAL														
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES												
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)												
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES												
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES												
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)												
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)												
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)												
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)												
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES												
UE	S1	LANGUES												
Matière	S1	Mock trial I		13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES												
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5										
		BONIFICATIONS (voir annexe)												

PARCOURS AFFAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Mock trial I		13.5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13.5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13.5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13.5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6													
PARCOURS DROIT CIVIL ET CARRIERES JUDICAIRES															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (droit patrimonial de la famille : transmission légale)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (régime des obligations et de la preuve)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	33			4		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives) (sans TD)	33			4		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE (famille) (sans TD)	33			4		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2		Oui	Oui						
Matière	S2	Mock trial II		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1									
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													

PARCOURS DROIT PUBLIC														
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES												
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit 1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit 1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES												
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	OPTION									CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES												
UE	S2	LANGUES					2	2	Oui	Oui				
Matière	S2	Mock trial II		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	Espagnol		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	Allemand		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	Italien		13.5					Non	Non	CCI (CC Intégral)			
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES												
UE	S2	Compétences informationnelles			4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)												
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN														
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES												
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit 1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit 1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES												
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
UE	S2	OPTION									CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H Écrit 1H

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée			
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
UE	S1	UFD11 Fondamental : Droit public français																	
Matière	S1	Droit constitutionnel 1	39	15															
UE	S1	UFD12 Fondamental: Droit privé français																	
Matière	S1	introduction au droit privé	39	15			6	6											
UE	S1	UFD13 Fondamental : Droit privé allemand																	
Matière	S1	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 1	56	22															
UE	S1	UFD14 Fondamental : Droit public allemand																	
Matière	S1	Cours Staatsrecht 1	34																
UE	S1	UEO15 Ouverture droit Allemand																	
Matière	S1	Cours Strafrecht 1	34	22															
UE	S1	UEO16 Ouverture franco allemande																	
Matière	S1	Interculturalité, introduction à la pensée juridique comparée	11				2	2											
UE	S1	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S1	CCI																	
Matière	S1	Langues étrangère																	
Matière	S1	Tutorat																	
Matière	S1	Sport																	
Matière	S1	Matière à valider par le CJFA																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
UE	S2	UFD21 Fondamental :Droit public français																	
Matière	S2	Droit constitutionnel 2	39	15															
UE	S2	UFD22 Fondamental : Droit privé français																	
Matière	S2	Droit civil : Famille	39	15															
UE	S2	UFD23 Fondamental : Droit privé allemand																	
Matière	S2	Cours Bürgerliches Vermögensrecht 2	56	22															
UE	S2	UEO24 Ouverture droit public allemand																	
Matière	S2	Staatsrecht 2 (Grundrechte)	34																
UE	S2	UEO25 Ouverture droit allemand																	
Matière	S2	Relations internationales	26				1	1											
UE	S2	UEO26 Ouverture droit allemand																	
Matière	S2	Strafrecht 2	34																
UE	S2	OPTION Facultative																	
		<i>2 matières maximum au choix</i>																	
Matière	S2	CCI																	
Matière	S2	Langues étrangère																	
Matière	S2	Tutorat																	
Matière	S2	Sport																	
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																	

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 2		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance			
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme LA SARRE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3																		
UE	S1	UFD31 Fondamental : Droit public français																		
Matière	S1	Droit administratif	39	15																
UE	S1	UFD32 Fondamental: Droit privé français																		
Matière	S1	Droit civil : obligations 1	39	15																
UE	S1	UFD33 Fondamental : Droit privé allemand																		
Matière	S1	Schuldrecht 1	56																	
Matière	S1	Droit des biens	22																	
UE	S1	UEO34 Ouverture public allemand																		
Matière	S1	Europarecht	44																	
Matière	S1	Verwaltungsrecht	44																	
UE	S1	OPTION Facultative																		
		<i>2 matières maximum au choix</i>																		
Matière	S2	CCI																		
Matière	S2	Langues étrangère																		
Matière	S2	Tutorat																		
Matière	S2	Sport																		
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																		
Semestre	S2	SEMESTRE 4																		
UE	S2	UFD41 Fondamental : Droit public français																		
Matière	S2	Droit administratif 2	39	15																
UE	S2	UFD42 Fondamental: Droit privé français																		
Matière	S2	Droit des obligations	39	15																
UE	S2	UFD43 Ouverture droit français																		
		Droit des affaires	30																	
Matière	S2	Histoire du droit et des institutions	30																	
UE	S2	UEO44 Fondamental Droit français																		
Matière	S2	Procédure pénale	22																	
Matière	S2	Droit pénal	30																	
UE	S1	OPTION Facultative																		
		<i>2 matières maximum au choix</i>																		
Matière	S2	CCI																		
Matière	S2	Langues étrangère																		
Matière	S2	Tutorat																		
Matière	S2	Sport																		
Matière	S2	Matière à valider par le CJFA																		

Enseignements et évaluations organisés par l'Université de LA SARRE

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Ecrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double diplômes internationaux - Programme La Sarre									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL													
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES													
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)													
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)													
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES													
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			2,5		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)													
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES DE SPECIALITE													
Matière	ANNUEL	Sachen und Kreditsicherungsrecht	33												
Matière	S1	Internationales und europäisches Recht	21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages /		
Autres modalités /		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation /		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme MANNHEIM									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Juristische Terminologie und deutsches öffentliches Recht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Juristische Terminologie und deutsches Zivilrecht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme Mannheim										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type	Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Pour les étudiants entrant de MANNHEIM																
Semestre	S1	SEMESTRE 5	210	54		30		Oui	Oui							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5.5		Oui	Oui							
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5.5		Oui	Oui							
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5.5		Oui	Oui							
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit pénal général TD		13.5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT EUROPEEN	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S1	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			5.5		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
										CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H	
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
BONIFICATIONS (voir annexe)																
Semestre	S2	SEMESTRE 6	180	54		30		Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES														
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6		Oui	Oui							
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6		Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6		Oui	Oui							
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H	
UE	S2	DROIT FISCAL	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE														
UE	S2	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			6		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
										CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H	
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
BONIFICATIONS (voir annexe)																

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme Mannheim									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Pour les étudiants sortants de UT Capitole															
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5													
Matière	S1	Introduction au droit civil allemand				10	10			À déterminer					
Matière	S1	Droit civil				8	8			À déterminer					
Matière	S1	Méthodologie juridique				8	8			À déterminer					
Matière	S1	Droit public économique				12	12			À déterminer					
Matière	S2	Travail de séminaire								À déterminer					
Semestre	S2	Semestre 6													
Matière	S2	Droit public économique				9	9			À déterminer					
Matière	S2	Présentation et communication, gestion de négociation				3	3			À déterminer					
Matière	S2	Fondements historiques du droit civil				3	3			À déterminer					
		<i>Modules au choix</i>													
Matière	S2	Droit international privé/économique				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit bancaire et des marchés des capitaux				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des sociétés				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des collectivités				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Insolvabilité et redressement				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des assurances privées				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit médical et de la santé				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit fiscal				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Droit des cartels				7	7			À déterminer					
Matière	S2	Justice pour les mineurs				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux				5	5			À déterminer					
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit humanitaire internationale				2,5	2,5			À déterminer					
Matière	S2	Droit de la famille				5	5			À déterminer					

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Juristische Terminologie und deutsches öffentliches Recht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Juristische Terminologie und deutsches Zivilrecht	30			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Pour les étudiants entrants de PASSAU															
Semestre	S1	SEMESTRE 3	210	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13.5			2.5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5.5		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13.5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			5.5		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
BONIFICATIONS (voir annexe)															
Semestre	S2	SEMESTRE 4	180	54		30		Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6		Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme PASSAU									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Option double diplôme: Droit anglais, allemand, espagnol, italien dans la langue concernée	30			6		Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, Italien ou Français juridique		13.5		2		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Pour les étudiants sortants de UT Capitole															
Semestre	S1	Semestre 1													
Matière	S1	Travaux de recherche en droit allemand				10	10							À déterminer	
Matière	S1	droit constitutionnel				10	10							À déterminer	
Matière	S1	droit privé				10	10							À déterminer	
	S2	<i>Enseignements au choix</i>				10	10							À déterminer	
Matière	S2	Droit de la succession				5	5								
Matière	S2	Strafrechtsgeschichte				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Criminologie				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Justice pour les mineurs				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Droit humanitaire internationale				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Droit de la famille				5	5							À déterminer	
Semestre	S2	Semestre 2													
		<i>1 choix parmi 2</i>													
Matière	S2	droit constitutionnel				10	10							À déterminer	
Matière	S2	droit privé				10	10							À déterminer	
	S2	<i>Enseignement au choix</i>				10	10								
Matière	S2	Droit de la succession				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Strafrechtsgeschichte				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Criminologie				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Justice pour les mineurs				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Psychiatrie médico-légale				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Méthodologie juridique pour les étudiants internationaux				5	5							À déterminer	
Matière	S2	Protection internationale des droits de l'homme				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Droit humanitaire internationale				2,5	2,5							À déterminer	
Matière	S2	Droit de la famille				5	5							À déterminer	

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BARCELONE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	26,5	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Constitucionalismo, derechos y ciudadanía	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5H		
UE	S1	Derecho mercantil - CM	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	30 mn
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	162	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<i>1 option au choix parmi les 2 cours suivants</i>													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Aspectos de derecho penal y laboral	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2	Oral		Écrit	30 mn
UE	S2	Derecho de la competencia y del consumo - CM	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BARCELONE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2								
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BARCELONE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															
PARCOURS SOCIAL															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33				3		Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4.5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme BARCELONE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Français juridique		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
S2		BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Français juridique		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
S2		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Constitucionalismo, derechos y ciudadanía	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1.5H		
UE	S1	Derecho mercantil - CM	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	30 mn
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	162	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<i>1 option au choix parmi les 2 cours suivants</i>													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Aspectos de derecho penal y laboral	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2				
UE	S2	Derecho de la competencia y del consumo - CM	12			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	30 mn
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5				30	30	Oui	Oui						
PARCOURS DROIT CIVIL CARRIERES JUDICIAIRES															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif des biens TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Français juridique		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL														
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES														
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)														
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)														
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)														
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)														
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S1	LANGUES														
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles														
BONIFICATIONS (voir annexe)																
PARCOURS SOCIAL																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)														
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES														
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3		Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)														
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)														
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)														
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)														
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S1	LANGUES														
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles														
BONIFICATIONS (voir annexe)																

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance		
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
PARCOURS AFFAIRES																
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES														
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS														
Matière	S1	Droit civil des biens CM	33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil des biens TD		13.5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)														
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)														
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)														
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)														
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S1	LANGUES														
Matière	S1	Anglais		13.5		2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Français juridique		13.5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand		13.5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien		13.5						CCI (CC Intégral)						
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles														
		BONIFICATIONS (voir annexe)														
Semestre	S2	SEMESTRE 6														
PARCOURS DROIT CIVIL ET CARRIERES JUDICIAIRES																
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES														
UE	S2	DROIT CIVIL 1 (droit patrimonial de la famille : transmission légale)														
Matière	S2	Droit civil 1 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (régime des obligations et de la preuve)														
Matière	S2	Droit civil 2 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES														
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)														
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)														
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2 (relations collectives) (sans TD)														
UE	S2	HISTOIRE DU DROIT PRIVE (famille) (sans TD)														
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES														
Matière	S2	Anglais		13.5		2		Non	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Français juridique		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	S2	Compétences informationnelles														
		BONIFICATIONS (voir annexe)														

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme VALENCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
PARCOURS DROIT PUBLIC															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF													
Matière	S2	Contentieux administratif CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Contentieux administratif TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2													
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES													
Matière	S2	Anglais		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Français juridique		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													
PARCOURS DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1													
Matière	S2	Droit international 1 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2													
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33			5,5	5,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13.5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES													
Matière	S2	Anglais		13.5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Français juridique		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13.5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4.5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens. <u>L3</u> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. <u>L3</u> : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. <u>L3</u> : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT									1ère session		Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	162	54		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES												
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui					
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVREMENT ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE												
UE	S1	The Irish State	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2			
UE	S1	Institutions and Politics	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		oral	Écrit	1h
UE	S1	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
		BONIFICATIONS (voir annexe)												
Semestre	S2	SEMESTRE 2	162	54		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES												
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVREMENT ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE												
UE	S2	Irish Legal System and Precedent	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2			
ct	S2	Legal System and Reasoning	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
		BONIFICATIONS (voir annexe)												

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Introduction to Business and Contract Law	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CC+CT	CC : 1 ; CT : 1				
UE	S1	Criminal Law	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		oral	2H	Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	165	54		26	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Advocacy Skills and Tort Law	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2				
UE	S2	Skills in European Legal Cultures	15			2	2	oui	oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5	198	45		30	30	Oui	Oui						
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 6	198	45		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais DUBLIN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Mock trial II		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours .</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours .</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours .</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2. L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de seconde chance seront applicables pour les enseignements de Mobilité.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours .</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Introduction to Business and Contract Law	30			3,5	3,5	Oui	Oui	CC+CT	CC : 1 ; CT : 1				
UE	S1	Criminal Law	12			2	2	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		oral	2H	Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	165	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Advocacy Skills and Tort Law	30			4	4	Oui	Oui	CC+CT	CC : 2 ; CT : 2				
UE	S2	Skills in European Legal Cultures	15			2	2	oui	oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	Langue vivante 2: Français juridique, Espagnol, Italien ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5	198	45		30	30	Oui	Oui						
PARCOURS INTERNATIONAL ET EUROPEEN															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen matériel CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit européen matériel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Français juridique		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5						CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		13,5						CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		4,5											
BONIFICATIONS (voir annexe)															
Semestre	S2	SEMESTRE 6	198	45		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international 1 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit international 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 CM	33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit des libertés fondamentales 2 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES													
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
UE	S2	OPTION								CT (Contrôle terminal)				Écrit	1H
Matière	S2	Histoire du droit public	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H
Matière	S2	Histoires des idées politiques	33			4	4	Oui	Oui			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H

LICENCE 3		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Parcours franco-irlandais GALWAY									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S2	LANGUES				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Mock trial II		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme MILAN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme MILAN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	42			5,5	5,5	Oui	Oui	CC+CT	CC=1 ; CT=1				
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	162	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non		CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	1 option au choix parmi les 3 cours suivants													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	42			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme NAPLES									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
												Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

LICENCE 2		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme NAPLES									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	192	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit civil 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit administratif 1 TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal général CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Droit pénal général TD		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S1	EUROPEAN LAW	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	42			5,5	5,5	Oui	Oui	CC+CT	CC=1 ; CT=1				
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4	162	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil 2TD TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				6	6	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S2	Droit administratif 2 TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit général des sociétés TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<i>1 option au choix parmi les 3 cours suivants Les étudiants entrants de l'Université de Naples doivent obligatoirement choisir l'UE Droit des Finances Publiques</i>													
UE	S2	PROCEDURE PENALE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
UE	S2	DROIT FISCAL	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	30 MINS	Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	42			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3				
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol, ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		Oral		Écrit	1H
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplômes internationaux	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation du Président suite à un avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par la directrice de l'ESL, sous réserve des stipulations spécifiques de la conventions établie avec le partenaire. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences,</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
L3 : Les modalités de l'établissement d'accueil en matière de 1ère session seront applicables aux enseignements de Mobilité.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire,</i>		
Validation		
Pour valider une UE, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Lorsqu'une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année, il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
L3 : Les notes obtenues au titre de la Mobilité seront validées ou non par le conseiller pédagogique. La moyenne générale obtenue aux deux semestres devra être supérieure ou égale à 10/20 pour la validation du semestre.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		
*Parcours de Licence 3 accessibles en fonction des modalités de la convention de partenariat signée		

LICENCE 1		DROIT									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Double Diplôme International-Programme SASSARI									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				6,5	6,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				6,5	6,5	Oui	Oui			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public CM	30				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Introduction au droit public TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTERNATIONAL ORGANISATIONS				5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction to International Relations	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	International Issues		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S1	Diritto Privato	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3	Oral		Écrit	1H
UE	S1	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 2	150	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES JURIDIQUES													
UE	S2	DROIT CIVIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Civil CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Civil TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit Constitutionnel CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit Constitutionnel TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Institutions Européennes CM	30				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Institutions Européennes TD		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit	1H
Bloc	S2	BLOC D'OUVERTURE ET DE SPECIALISATION EN LANGUE ET DROIT DU PAYS DE MOBILITE													
UE	S2	Diritto Pubblico	30			6	6	Oui	Oui	CC+CT	CC=3 ; CT=3	Oral		Écrit	1H
UE	S2	Langue vivante 2: Anglais, Espagnol,-ou Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-ESL-001
COMPOSANTE	ECOLE DE DROIT		<p align="center">Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p align="center">DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN		
PARCOURS TYPE	LLM International Aviation Law		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
ANGLAIS (intégralement)			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement est soumis à l'appréciation du président du jury du diplôme. Il est possible pour tout candidat qui en fait la demande au moment de sa première inscription de valider les modules de Master 2 en deux années. Dans ce cas, les droits d'inscription et les frais de formation sont acquittés une seule fois. Tout module non acquis (isolément ou par compensation) la première année pourra être passé l'année suivante. Tout module doit être suivi et validé dans son intégralité.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
Chaque étudiant devra réaliser un stage obligatoire d'une durée minimum de 12 semaines. A l'issue de ce stage ou projet tuteuré l'étudiant en fait une restitution écrite qui est évaluée et fait l'objet d'une soutenance orale. Les modalités de restitution par l'étudiant et d'évaluation du stage sont précisées par le responsable du Master.			
Autres modalités			
Le cas échéant, le stage peut être remplacé par la réalisation d'un projet tutoré, en particulier pour les participants relevant de la formation continue, pour lesquels le projet tutoré est obligatoire. La formation est également proposée en alternance.			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
Il existe une session d'examen unique organisée annuellement. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des examens terminaux écrits (UE 1 et UE2; rapport de l'UE7), oraux (un grand oral commun pour les UE 3, 4, 5 et 6), ainsi que, pour les UE 3, 4, 5 et 6, par une note de contrôle continu pour chacune. Ces examens peuvent être organisés le samedi.			
Seconde chance			
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique. Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont il arrête la composition.			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
Dans la mesure où les deux semestres ont été validés, l'obtention du diplôme de master donne lieu aux mentions suivantes : - PASSABLE : Quand la note moyenne est comprise entre 10 et 11,99 - ASSEZ BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 12 et 13,99 - BIEN : Quand la note moyenne est comprise entre 14 et 15,99 - TRES BIEN : Quand la note moyenne est au moins égale à 16			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20. Pour les UEs non validées, en cas notamment de choix de validation en deux ans, l'étudiant conserve le bénéfice des notes obtenues aux épreuves			
Compensation			
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation			
Note éliminatoire			
Pas de note éliminatoire			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN												Session 1	
Parcours-type		LLM International Aviation Law												Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Semestre	S1	SEMESTRE 1					135	30	30	Oui	Oui				
Bloc	S1	Bloc de connaissances spécifiques fondamentales Evaluer et sécuriser l'activité de l'entreprise du secteur aérien pour minimiser le risque juridique et prévenir les litiges 5- Analyser, assister, et conseiller sur des problématiques de droit international et de droit européen 10- Gérer un contentieux													
UE	S1	UE1 : CORE MODULE 1 - Aerospace Legal Framework						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit
Matière	S1	Introduction to the ecosystem, challenges and international aviation law					8			Non					
Matière	S1	Private international law					10			Non					
Matière	S1	Dispute resolution (litigation / ADR / arbitration)					15			Non					
Matière	S1	Chicago convention and its annexes / OACI					10			Non					
Matière	S1	Traffic rights					12			Non					
Matière	S1	Aviation historical and geopolitical landmarks					5			Non					
Matière	S1	Intellectual property in the aviation sector					10			Non					
Bloc	S1	Bloc de connaissance spécifiques fondamentales Accompagner la mise en œuvre de la réglementation dans l'entreprise du secteur aérien pour respecter les impératifs managériaux et de compliance 2- Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés 6- Réaliser une veille juridique dans un environnement européen et international													
UE	S1	UE2 : CORE MODULE 2 – Aerospace Economics & Management						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit
Matière	S1	Compliance in the aviation sector					10			Non					
Matière	S1	Aviation economics					10			Non					
Matière	S1	Aerospace management					15			Non					
Matière	S1	Insurance issues in the air sector					10			Non					
Matière	S1	Sustainable development and air transport					20			Non					
TOTAL SEMESTRE	S1						135								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN												Session 1	
Parcours-type		LLM International Aviation Law												Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Semestre	S2	SEMESTRE 2					287	30	30	Oui	Oui				
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Sécuriser le risque juridique lié aux spécificités des contrats du secteur aérien/aéronautique 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE3 : SPECIALIZED MODULE - Contracts and Financing						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle	CC = 2 / CT = 8	1	Oral
Matière	S2	Sales, purchase and support contracts					15			Non					
Matière	S2	Guarantees					10			Non					
Matière	S2	Aircraft financing					15			Non					
Matière	S2	Export control and economic sanctions					20			Non					
Matière	S2	Aviation and competition law					10			Non					
Matière	S2	Practice of Contract Management					4			Non					
Matière	S2	Contracts in Common Law System					6			Non					
Matière	S2	M. R. O. contracts					7			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Mettre en œuvre les obligations de sécurité et de responsabilité de l'entreprise du secteur aérien en conformité avec la réglementation du secteur aérien 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE4 : SPECIALIZED MODULE - Security, Safety, Liability						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle		1	
Matière	S2	Aviation security					10			Non					
Matière	S2	Aviation safety and accident investigation					15			Non					
Matière	S2	International Aviation Criminal Law					10			Non					
Matière	S2	Carriers' liability / passengers' rights					20			Non					
Matière	S2	Data protection in aviation					10			Non					
Matière	S2	Product liability					7			Non					
Matière	S2	Human factors					10			Non					

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Maîtriser la législation des zones aéroportuaire pour en optimiser la gestion 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE5 : SPECIALIZED MODULE -Air carriers						3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle		1	
Matière	S2	Air carriers regulations					10			Non					
Matière	S2	Airlines cooperation					10			Non					
Matière	S2	Business aviation					10			Non					
Matière	S2	Freight transport					10			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Acquérir des connaissances techniques pour répondre aux obligations juridiques liées à la navigabilité des aéronefs 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE6 : SPECIALIZED MODULE - Aircraft and UAV						3	3	Oui	Oui	ontrôle continu+Contrôle terminal)		1	
Matière	S2	Drones regulatory framework					15			Non					
Matière	S2	Aerospace engineering (aircraft, air transport system)					15			Non					
Matière	S2	Airworthiness					10			Non					
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Acquérir des connaissances techniques pour répondre aux obligations juridiques liées à la navigabilité des aéronefs 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UE7 : SPECIALIZED MODULE - Airports						3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport
Matière	S2	Airport construction, ownership and management models					15			Non					
Matière	S2	Airport facilitation and slots management					5			Non					
Matière	S2	Ground handling operations					7			Non					

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN													Session 1	
Parcours-type	LLM International Aviation Law													Contrôle Continu	Contrôle Terminal
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Heures CM-TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature
Bloc	S2	Bloc de connaissances spécifiques Maîtriser la législation des zones aéroportuaire pour en optimiser la gestion 7- Gérer la protection des intérêts juridiques d'une entité 8- Fournir un appui juridique à la prise de décision 9 - Négocier et rédiger des actes juridiques													
UE	S2	UEB : INTERNSHIP or TUTORED PROJECT						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport+Soutenance
Matière	S2	Methodology					6			Non					
Matière	S2	Apprenticeship guidance					5			Non					
Bloc	Annuel	Blocs de compétences transversales (RNCP 1-3-4) : 1- Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques 3- Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances 4- Contribuer à la transformation en contexte professionnel													
TOTAL SEMESTRE	S2						287								
TOTAL ANNUEL	S2						422								

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-ESL-001
COMPOSANTE	ECOLE DE DROIT		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN		
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
La formation se fait en langue française et anglaise.			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury d'examen.			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
M1: Stage facultatif. M2 : Stage obligatoire d'une durée de 2 mois minimum (308 heures) au semestre 4 pour les étudiants qui choisiront la voie Professionnelle (rapport de stage obligatoire). Les étudiants qui choisissent la voie Recherche pourront réaliser un stage facultatif de la durée de leur choix.			
Autres modalités			
/			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
/			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
/			
Capitalisation/conservation			
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20. Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.			
Compensation			
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1	
Parcours-type		Droit international et comparé								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	144		30	30	Oui	Oui			
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux 1 (de septembre à décembre)			15	15	Oui	Oui			
Matière	S1	Principes généraux des droits européens et internationaux	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Théorie générale du droit international public	21		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Théorie générale du droit international privé	21		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Droit pénal international	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux 2 (de septembre à décembre)			15	15	Oui	Oui			
Matière	S1	Grands systèmes de droit contemporain	15		4,5	4,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Droit du vivant	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Private Comparative Contract Law	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Public Comparative Contract Law	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires (UE enseignements fondamentaux 1 et 2)	12		/	/			Sans évaluation		
TOTAL SEMESTRE	S1		144								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1	
Parcours-type		Droit international et comparé								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	102		30	30	Oui	Oui			
UE	S2	UE Enseignements de spécialisation			21	21	Oui	Oui			
Matière	S2	Conférences multidisciplinaires	12		/	/			Sans évaluation		
Choix	S2	2 modules de spécialisation au choix (sous réserve d'inscriptions suffisantes) parmi les 5 proposés : Les étudiants entrants de l'Université de Naples doivent obligatoirement choisir les modules 2 et 3									
Choix	S2	Module 1 : Contentieux international			10,5	10,5					
Matière	S2	Coopération judiciaire internationale	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	International Arbitration	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Contentieux devant les juridictions internationales	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Choix	S2	Module 2 : Droit international public approfondi			10,5	10,5					
Matière	S2	Procédures internationales	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Droit des télécommunications et de l'internet	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Droit interne des organisations internationales	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Choix	S2	Module 3 : Droit international privé approfondi			10,5	10,5					
Matière	S2	Droit international privé de l'union européenne	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Comparative Private International Law	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Protection internationale de la personne	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Choix	S2	Module 4 : Droit pénal comparé			10,5	10,5					
Matière	S2	Grands systèmes de droit pénal contemporain	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	Droit des libertés dans un contexte international	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	International Criminal Law	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Choix	S2	Module 5 : Carrières internationales et européennes			10,5	10,5					
Matière	S2	European and International Careers (EPSO)	30		7	7	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		
Matière	S2	International Labour Law	15		3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1	
Parcours-type		Droit international et comparé								Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	
UE	S2	UE 4 Voie professionnelle ou recherche (au choix)			9	9	Oui	Oui			
Matière	S2	Voie professionnelle : rapport de stage (Stage d'une durée minimale de 2 mois)			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport	
Matière	S2	Voie recherche (soutenance de mémoire)	36		9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport+Soutenance	
TOTAL SEMESTRE	S2		102								
TOTAL ANNUEL	S2		246								

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-ESL-001
COMPOSANTE	ECOLE DE DROIT		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN		
PARCOURS TYPE	Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Anglais			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
M1: Stage facultatif M2 : Stage obligatoire d'une durée de 3 à 6 mois (462 heures minimum) au semestre 4 pour les étudiants du parcours local qui choisiront la voie Professionnelle (rapport de stage obligatoire). Les étudiants qui choisiront la voie Recherche pourront réaliser un stage facultatif de la durée de leur choix.			
Autres modalités			
/			
MOBILITÉ INTERNATIONALE			
En Master 2, possibilité de suivre le semestre 4 entièrement à l'université de Dundee (Ecosse).			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
Les étudiants du parcours local qui choisiront la voie recherche au semestre 4 devront soutenir leur mémoire avant le 15 juillet.			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.			
Pour le <u>programme en mobilité à Dundee</u> : Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne de 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité.			
Capitalisation/conservation			
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master			
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1	Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE European & Comparative Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S1	Introduction to EU Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	European Fundamental rights	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Introduction to Legal Systems	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE International Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S1	Public international Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Private International Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	International Dispute Resolution (Public and Private)	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE Legal Culture			3	3	Oui	Oui				
Matière	S1	Conferences on Legal Culture		30	/	/						non évaluée
Matière	S1	French and European Culture and Civilization	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	Skills			3	3	Oui	Oui				
Matière	S1	Legal Research Methodology		6	/	/						non évaluée
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
TOTAL SEMESTRE	S1		171	72								

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1	Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE EU Substantive Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	Internal Market	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Competition Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	EU External Relations	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Transnational Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	International Criminal Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Collaborative Transnational Learning Experience	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Intellectual and Industrial Property Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Legal Careers			3	3	Oui	Oui				
Matière	S2	Conferences on Legal Culture		35	/	/						non évaluée
Matière	S2	European and International Careers (EPSO)	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S2	UE Skills			3	3	Oui	Oui				
Matière	S2	Legal Research Methodology		6	/	/						non évaluée
Matière	S2	Language: Intensive English or French	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
TOTAL SEMESTRE	S2		186	77								
TOTAL ANNUEL	S2		357	149								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1		Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE Cross-border Litigation			9	9	Oui	Oui				
Matière	S1	Advanced European Private International Law : Conflicts of Law	15		9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	Préparation : 30min Audition : 20min	Grand oral sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Advanced European Private International Law : Conflicts of Jurisdiction	15									
Matière	S1	Arbitration and Alternative Dispute Resolution	15									
Matière	S1	EPIL and PIL news	6		/	/						non évalué
UE	S1	UE Private Law in a Global Context			15	15	Oui	Oui				
Matière	S1	International Trade Law	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 3h
Matière	S1	International Sale of Goods	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	Private International Family and Property Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	International Social and Labour Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	International Insolvency Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
UE	S1	UE Global Challenges			6	6	Oui	Oui				
Choix	S1	<i>Choose 3 courses from the 6 offered :</i>										
Matière	S1	Anti-Corruption Law – OECD	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	1 session unique de 3h comportant 3 examens distincts d'1h
Matière	S1	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	International Tax Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Outer Space Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Economic Aspects of EU Integration	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Aviation Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
UE	S1	UE Skills										
Matière	S1	Empirical Research Methods		6								non évalué
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	12									non évalué
TOTAL SEMESTRE	S1		153	6								

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1		Observation
Parcours-type	Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE Cross-border Transactions			9	9	Oui	Oui				
Matière	S2	European Consumer Law	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	Data Protection	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	E-commerce	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S2	UE ESL Legal lab	7,5	60	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport+Soutenance		
UE	S2	UE Internship or Dissertation (choose one)			15	15	Oui	Oui				
Matière	S2	Internship			15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Dissertation		40	15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
TOTAL SEMESTRE	S2		43,5									
TOTAL ANNUEL	S2		196,5	6								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1		Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes (Dundee)								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE Cross-border Litigation			9	9	Oui	Oui				
Matière	S1	Advanced Private International Law : Conflicts of Law	15		9	9	Oui		CT (Contrôle terminal)	Oral	Préparation : 30min Audition : 20min	Grand oral sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Advanced European Private International Law : Conflicts of Jurisdiction	15									
Matière	S1	Arbitration and Alternative Dispute Resolution	15									
Matière	S1	EPIL and PIL news	6		/	/						non évalué
UE	S1	UE Private Law in a Global Context			15	15	Oui	Oui				
Matière	S1	International Trade Law	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 3h
Matière	S1	International Sale of Goods	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	Private International Family and Property Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	International Social and Labour Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S1	International Insolvency Law	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
UE	S1	UE Global Challenges			6	6	Oui	Oui				
Choix	S1	Choose 3 courses from the 6 offered :										
Matière	S1	Anti-Corruption Law – OECD	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	1 session unique de 3h comportant 3 examens distincts d'1h
Matière	S1	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	International Tax Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Outer Space Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Economic Aspects of EU Integration	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Aviation Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
UE	S1	UE Skills										
Matière	S1	Empirical Research Methods		6								non évalué
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	12									non évalué
TOTAL SEMESTRE	S1		153	6								

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1		Observation
Parcours-type	Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes (Dundee)									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE Dundee's courses program			30	30	Oui	Oui				
		Assessment and award of credits in agreement with the Rules and Regulations for masters degree at the University of Dundee.										
TOTAL SEMESTRE	S2											
TOTAL ANNUEL	S2		153	6								

TYPE		MASTER	Délibération N°CEVE-2026-06-ESL-001
COMPOSANTE	ECOLE DE DROIT		<p>Année universitaire 2026-2027</p> <p>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la</p> <p>DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001</p> <p>relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</p>
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN		
PARCOURS TYPE	Master International and European Law - LL.M. International Economic Law		
MODALITE MCC	Session unique		
LANGUE ENSEIGNEMENT			
Anglais			
REDOUBLEMENT			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>			
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury			
PROFESSIONNALISATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>			
Stages			
M1: Stage facultatif M2 : Stage obligatoire d'une durée de 3 à 6 mois (462 heures minimum) au semestre 4 pour les étudiants qui choisiront la voie Professionnelle (rapport de stage obligatoire). Les étudiants qui choisiront la voie Recherche pourront réaliser un stage facultatif de la durée de leur choix.			
Autres modalités			
/			
MOBILITÉ INTERNATIONALE			
En Master 2, possibilité de suivre l'année universitaire entièrement à l'université de Stetson (États-Unis).			
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>			
Sessions d'examen			
Les étudiants qui choisiront la voie recherche au semestre 4 devront soutenir leur mémoire avant le 15 juillet.			
Seconde chance			
/			
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION			
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>			
Validation			
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.			
Capitalisation/conservation			
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.			
Compensation			
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 			
Note éliminatoire			
/			
TEXTES RÉGLEMENTAIRES			
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master			

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1	Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. International Economic Law									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE European & Comparative Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S1	Introduction to EU Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	European Fundamental rights	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Introduction to Legal Systems	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE International Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S1	Public international Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Private International Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	International Dispute Resolution (Public and Private)	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE Legal Culture			3	3	Oui	Oui				
Matière	S1	Conferences on Legal Culture		30	/	/						non évaluée
Matière	S1	French and European Culture and Civilization	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	Skills			3	3	Oui	Oui				
Matière	S1	Legal Research Methodology		6	/	/						non évaluée
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
TOTAL SEMESTRE	S1		171	72								

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1	Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. International Economic Law									Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nature	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE EU Substantive Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	Internal Market	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Competition Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	EU External Relations	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Transnational Law			12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	International Criminal Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Collaborative Transnational Learning Experience	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Intellectual and Industrial Property Law	24	6	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2	Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Legal Careers			3	3	Oui	Oui				
Matière	S2	Conferences on Legal Culture		35	/	/						non évaluée
Matière	S2	European and International Careers (EPSO)	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S2	UE Skills			3	3	Oui	Oui				
Matière	S2	Legal Research Methodology		6	/	/						non évaluée
Matière	S2	Language: Intensive English or French	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
TOTAL SEMESTRE	S2		186	77								
TOTAL ANNUEL	S2		357	149								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session 1		Observation
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. International Economic Law								Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE Fundamental International Economic Law			15	15	Oui	Oui				
Matière	S1	International Company Law	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S1	International Financial Law	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S1	International Investment Law and Investor - State Dispute Settlement	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S1	International Trade Law	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S1	International Litigation and Arbitration	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
UE	S1	UE Sustainable Economy			9	9	Oui	Oui				
Matière	S1	International Sustainable Development Law	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	The Future of Work – Signature Course ENGAGE.EU Alliance	15		3	3	Oui	Oui				défini par le partenaire ENGAGE.EU
Matière	S1	Common Goods	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	UE Global Challenges			6	6	Oui	Oui				
Choix	S1	<i>Choose 3 courses from the 6 offered :</i>										
Matière	S1	Anti-Corruption Law – OECD	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	1 session unique de 3h comportant 3 examens distincts d'1h
Matière	S1	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	International Tax Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Outer Space Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Economic Aspects of EU Integration	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
Matière	S1	Aviation Law	9		2	2	oui	oui	CT (contrôle terminal)	Écrit	1H	
UE	S1	UE Skills										
Matière	S1	Empirical Research Methods		6								non évalué
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	12									non évalué
TOTAL SEMESTRE	S1		153	6								

MASTER 2	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session 1		Observation
Parcours-type	Master International and European Law - LL.M. International Economic Law									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE Digital Economy			9	9	Oui	Oui				
Matière	S2	Digital Governance	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	Data Protection	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S2	E-commerce	12		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S2	UE ESL Legal lab	7,5	60	6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport+Soutenance		
UE	S2	UE Internship or Dissertation (choose one)			15	15	Oui	Oui				
Matière	S2	Internship			15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Dissertation		40	15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport+Soutenance		
TOTAL SEMESTRE	S2		43,5									
TOTAL ANNUEL	S2		196,5	6								

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	European School of Law Toulouse
LIBELLÉ	Diplôme d'études en droit de l'Union européenne	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la délibération N°CEVE-2026-06-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université. Cette formation se situe dans le cadre de l'Action Jean Monnet, lancée en 1990 par la Commission des Communautés européennes afin de développer les enseignements sur l'intégration européenne dans les programmes universitaires
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les étudiants n'ayant pas validé le diplôme sont autorisés à s'y réinscrire sauf avis défavorable de la responsable		
PROFESSIONNALISATION		
Stages		
L'inscription au diplôme d'Etudes en Droit de l'Union Européenne ne confère pas le statut étudiant et ne permet donc pas d'établir une convention de stage.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
La première session d'examen se déroule en mai, après la période d'examen des diplômes nationaux en droit. L'examen comporte trois épreuves écrites : une par unité, d'une durée de trois heures chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui ont validé le diplôme (moyenne de 10/20 aux trois épreuves) lors de la première session ne peuvent pas se représenter lors de la deuxième session.		
Seconde chance		
La session de seconde chance se déroule en fin d'année universitaire, généralement en juin. L'examen comporte trois épreuves écrites : une par unité, d'une durée de trois heures chacune, portant sur l'une des matières de l'unité. Les étudiants qui n'ont pas obtenu la moyenne au diplôme lors de la première session peuvent se présenter à l'épreuve ou aux épreuves où ils n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes inférieures à la moyenne obtenues lors de la première session ne sont pas conservées pour la deuxième session.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Le diplôme est délivré aux étudiants ayant participé aux trois épreuves et ayant obtenu la moyenne (10/20 au minimum) à l'ensemble des trois épreuves.		
Capitalisation/conservation		
La validation d'une unité, par l'obtention d'une note d'au moins 10/20, comporte l'acquisition définitive des crédits européens correspondants. La note obtenue est conservée si l'étudiant se réinscrit au diplôme ultérieurement.		
Compensation		
Le diplôme peut être obtenu par compensation entre les notes des trois unités qui le composent.		
Note éliminatoire		
Une absence à une épreuve est éliminatoire.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

